

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Hainaut

Date : jeudi 11 juin 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Présents :

Membres

- Ronny BALCAEN (Ath)
- Luc VANSAINGELE (Beloelil)
- Hélène WALLEMACQ (Bernissart)
- Kevin VAN HOUTER (Binche)
- Didier LEBAILLY (Chièvre)
- Nancy CASTILLO (La Louvière)
- Jacqueline GALANT (Jurbise)
- Yves WUILPART (Péruwelz)
- Muriel COCHEZ (Quévy)
- Rémy PREVOT (OTW - Directeur exécutif Hainaut)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)
- Yves FOBELETS (SPW M&I - Département des Routes du Hainaut, Directeur)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

Invités permanents

- Alexandra DUPONT (OTW – Conseil d'administration)
- Anne CLOET (OTW – Conseil d'administration)
- Isabelle DESPEGHEL (OTW – Directrice d'exploitation du Hainaut)
- Michel LEGRAND (OTW - direction territoriale du Hainaut, Spécialiste Etudes & Mobilité)
- Denis CORNET (OTW - direction territoriale du Hainaut, Responsable Développement Réseau)
- Charline MINON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Christiane CHERMANNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Marie VIDOTTO (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

Autres

- Gaël MISPELAER (conseiller en mobilité de Comines-Warneton)
- Gaëtan URBAIN (service travaux de Jurbise)
- Olivier MORANTIN (service mobilité de Mouscron)
- Alexandre AZEL NESSIM (secrétaire de cabinet de l'échevine de la mobilité de Mons)
- Valérie SILLION (service mobilité de Saint-Ghislain)

Absents/excusés :

- Michel VACHAUDEZ (Boussu)
- Léandre HUART (Braine-le-Comte)
- Didier STREBELLE (Brugelette)
- Daniel DETOURNAY (Brunehaut)
- Yves WILLAERT (Celles)
- Tatian JEREBKOV (Chapelle-lez-Herlaimont)
- Karim MARIAGE (Colfontaine)
- Didier SOETE (Comines-Warneton)
- Vincent LOISEAU (Dour)
- Philippe DUMORTIER (Ecaussines)
- François OTTEN (Ellezelles)
- Jean-Yves STURBOIS (Enghien)
- David LAVAUX (Erquelinnes)
- Quentin HUART (Estaimpuis)
- Aurore TOURNEUR (Estinnes)
- Daniel PREAUX (Flobecq)
- Didier DRAUX (Frameries)
- Daniel RICHIR (Frasnes-lez-Anvaing)
- Cindy BERIOT (Hensies)
- Pierre URBAIN (Honnelles)
- Virginie KULAWIK (Le Roeulx)
- Isabelle GALANT (Lens)
- Marie-Josée VANDAMME (Lessines)
- Christian BROTCORNE (Leuze-en-Hainaut)
- Bruno POZZONI (Manage)
- Jean-Philippe GOFFIN (Merbes-le-Château)
- Charlotte DE JAER (Mons)
- Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY (Mont-de-l'Enclus)
- François DEVILLERS (Morlanwelz)
- Marie-Hélène VANELSTRAETE (Mouscron)
- Philippe ANNECOUR (Pecq)
- Olivier HARMEGNIES (Quaregnon)
- Elsy LIEVENS (Quiévrain)
- Bruno DE LANGHE (Rumes)
- Luc DUMONT (Saint-Ghislain)
- Nicolas DUJARDIN (Seneffe)
- Violaine HERBAUX (Silly)
- Benoît LECLERCQ (Soignies)
- Jean-François LETULLE (Tournai)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne et constructive réunion à l'ensemble des participants afin de développer et redéfinir l'offre TEC, malgré le contexte difficile que nous connaissons actuellement.

2. Réseau structurant EXPRESS : Déploiement du réseau

2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme (y compris desserte PAE)

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre Express cible ont été apportées par rapport à l'OCBM d'automne 2019 et sont détaillées dans les fiches descriptives de la liaison. Elles peuvent être synthétisées comme suit :

1. Liaison « Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath »
 - Développement d'une offre du lundi au samedi
 - Desserte des PAE La Hurtrie, Orientis 1 et Orientis 2
 - Correspondances vers Bruxelles à Ath et, si possible, vers Tournai à Péruwelz
2. Liaison « Honnelles - Dour - Mons »
 - Supprimée car l'offre mise en place ne répondait pas au besoin de mobilité de la population
 - Alternative :
 - Création d'une liaison non Express Honnelles – Dour – Boussu – Saint-Ghislain

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Etant donné l'itinéraire étudié par l'OTW, il apparaîtrait adéquat que la commune de Bernissart soit aussi desservie par la liaison « Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath ». Cette évolution n'avait jusqu'à présent pas été formulée lors de la définition de l'ambition partagée lors des précédentes réunions de l'OCBM. L'AOT analysera la pertinence, au regard des flux de mobilité et de l'existence d'une desserte ferroviaire, de cette proposition d'intégrer Bernissart dans la liaison Express cible avant de demander à l'OTW l'étude opérationnelle de cette desserte (impact temps de parcours de la liaison, sécurité de l'arrêt, ...).¹
- La desserte des PAE Orientis 1 et Orientis 2 en heures de pointe (3 passages de 6h à 9h et 3 passages de 16h à 19h) répond aux besoins de mobilité de 50% des travailleurs de ces deux PAE. Des évolutions pourront être envisagées à l'avenir pour des travailleurs avec d'autres types d'horaire.
- Le réseau express devrait s'accompagner d'adaptations du réseau classique en vue de proposer une solution de rabattement pour les citoyens vers l'arrêt privilégié du réseau express. L'AOT précise que des études de redéploiement ont pour but d'améliorer le réseau pour mieux répondre aux besoins de la population tout en créant une complémentarité avec le réseau express. Pour les communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines débutera à l'été 2020.
- Pour rappel, lorsque l'offre ferroviaire assure efficacement la desserte d'une commune, l'offre express n'est pas envisagée au sein de cette commune.

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte de la suppression de la liaison Express Honnelles - Dour – Mons et émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible de la liaison Express Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath (détaillée dans la fiche correspondante). L'Organe recommande toutefois d'étudier la desserte de la commune de Bernissart par cette liaison¹ et, sur base de l'évaluation à mener sur la fréquentation de l'extension vers les PAE Orientis 1 et 2, l'élargissement de l'amplitude horaire de desserte de ces pôles d'emploi.

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et création d'offre Express réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019 ou planifiées pour une mise en service en 2020 :

1. Création de la ligne Express E040 Péruwelz - Ath

- Mise en œuvre le 1^{er} octobre 2020
 - 14 parcours par jour et par sens
 - Desserte des PAE de Ghislenghien (Orientis 1 et 2) et de Péruwelz (La Hurtrie)
 - Correspondances SNCB à Ath de/vers Bruxelles : départs et arrivées des trains IC aux heures 08 (AM) et 51 (PM)
 - Véhicule : minibus confortable avec accès PMR

Les principales remarques suivantes sont formulées en séance :

- Les communes concernées regrettent un manque de concertation préalable par l'OTW. Elles demandent dès lors à être consultées lors des études opérationnelles de mise en œuvre de lignes. La séance formelle de l'OCBM doit être précédée de contacts techniques avant de présenter à l'avis de l'organe les résultats de l'étude opérationnelle OTW. En particulier pour cette liaison « Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath », l'OTW prendra contact rapidement avec les communes concernées.
- Le choix d'un unique arrêt à Beloeil Place pour desservir la commune de Beloeil ne semble pas, aux yeux de la Commune, répondre à l'objectif de desserte efficace de son territoire :
 - Le village de Beloeil est décentré de l'entité ;
 - Il serait intéressant d'offrir une correspondance entre la ligne Express et une/plusieurs autre(s) ligne(s) classique TEC (par exemple la ligne 86A) ;
 - Proposition de deuxième arrêt sur l'itinéraire envisagé au sein de la commune de Beloeil à Quevauchamps La Bécasse afin de relier la ligne Express à la ligne 86A tout en étant au cœur de l'agglomération Blaton – Quevauchamps - Basècles ;

- La proposition sera analysée par l'OTW en vue de faire évoluer l'offre de la ligne « Péruwelz – Ath » rapidement et idéalement, si c'est encore possible, avant le lancement de la ligne en octobre 2020).
- Sous réserve de l'analyse tactique réalisée par l'AOT (cf. point précédent), l'ajout d'un arrêt sur l'itinéraire à Bernissart à proximité de la gare de Blaton sera à étudier par l'OTW.
- Les équipements des arrêts sont à charge de l'OTW (voiries communales) et/ou du SPW Routes (voiries régionales). Les communes en ont la charge d'entretien. La volonté de la Région Wallonne est de développer les infrastructures en vue d'une intermodalité accrue avec le transport public. Les communes sont pleinement concernées pour le développement de l'accessibilité en modes actifs aux arrêts du réseau structurant de transport public.
- **Remarque post-réunion** : Suite aux remarques pertinentes concernant la desserte de Bernissart sur la liaison Péruwelz-Ath, l'AOT a intégré cette commune dans la fiche tactique jointe à ce présent PV. De plus, l'OTW a réalisé les études nécessaires à l'opérationnalisation des évolutions demandées en vue d'une mise en œuvre au 1/10/20.

Avis de l'Organe

Au niveau de la mise en œuvre opérationnelle des liaisons Express cibles, l'Organe recommande que la concertation entre l'OTW et les communes concernées par le développement de l'offre Express se déroule en amont des séances de l'OCBM, notamment en vue de la détermination idéale des arrêts à desservir.

L'Organe émet un avis favorable pour la création de la ligne Express « Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath », en recommandant les arrêts suivants sur l'itinéraire envisagé :

- ***à proximité de la gare de Bernissart (sous réserve de l'analyse tactique à réaliser par l'AOT pouvant amener la modification de la fiche cible)¹***
- ***à Quevauchamps La Bécasse pour une meilleure desserte de la commune de Beloeil.¹***

3. Réseau TEC

3.1. Redéploiement de l'offre : Honnelles-Dour-Boussu-St-Ghislain (création)

Point pour avis de l'Organe – document préparatoire

- Liaison et niveau de service cible (AOT)

Le niveau de service cible (AOT) de la nouvelle liaison principale « Honnelles-Dour-Boussu-St-Ghislain » peut être synthétisé comme suit :

- Itinéraire direct avec 1 arrêt par localité
- 8 passages/jour du lundi au vendredi
- Correspondance vers Mons et Bruxelles à la gare de Saint-Ghislain

- Etude opérationnelle (OTW)

L'OTW précise que

- Les départs d'Angre se feront sur les heures de pointe du matin et début d'après-midi
- Les départs de Saint-Ghislain se feront le midi et sur les heures de pointe de l'après-midi
- Correspondances SNCB à Saint-Ghislain de/vers Mons et Bruxelles : départs et arrivées des trains IC aux heures 30 (AM et PM)
- Véhicule : minibus confortable avec accès PMR

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- La communication de l'OTW vers les clients sera bientôt effectuée. L'OTW rappelle que le public cible de cette liaison sont les travailleurs, et non le public scolaire. Les communes précisent qu'elles sont disponibles pour faire le relais vers leurs citoyens et les établissements scolaires.
- Les communes doivent réfléchir au cheminement cyclo piéton de qualité vers les arrêts situés en PAE ; les communes inscrites dans la démarche d'un plan communal de mobilité vont intégrer la réflexion. La direction des équipements des PAE du SPW emploi dispose de moyens financiers dédiés à la création d'arrêts en concertation avec la l'intercommunale qui équipe ces PAE

Avis de l'Organe

L'Organe partage les constats posés par la Wallonie amenant à la suppression de la liaison WEL Athis-Dour-Mons et la nécessité d'une alternative plus efficace.

L'Organe remet un avis positif sur la création d'une ligne structurante principale proposant une desserte de plusieurs polarités au sein des communes de Honnelles (et Quiévrain à son extrémité), de

Dour, de Boussu et Saint-Ghislain et sur les niveaux de service cible (fixés dans la fiche qui lui a été soumise).

Cette liaison principale permettra ainsi de connecter aux heures de pointe, toute l'année, chacune des communes entre elles mais aussi de les connecter directement aux principaux lieux d'enseignement, d'emplois et de services directement et aux pôles de Mons et Bruxelles, via correspondance organisée avec l'offre ferroviaire en gare de Saint-Ghislain ou via le réseau bus urbain montois.

L'Organe remet un avis favorable à l'étude opérationnelle de mise en œuvre de la ligne présentée par l'OTW et encourage les parties prenantes à lancer sans tarder la promotion de cette nouvelle offre.

3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

Point pour information de l'Organe

L'Autorité Organisatrice du Transport présente en séance les améliorations proposées par l'OTW, pour lesquelles elle a remis un avis favorable, et mises en œuvre sur les lignes du bassin du Hainaut :

- Ligne 1 : Mons - Saint Ghislain
 - Modification de l'itinéraire d'une variante
- Lignes 6,7,14B,50,60,82 : urbaines Mons
 - Renforts évènementiels
- Ligne 95 : Tournai – Leuze
 - Adaptation des temps de parcours suite aux nouveaux aménagements de voiries
- Ligne MWR : Mouscron - Wattrelos -Roubaix
 - Modification d'itinéraire sans impact sur les points d'intérêt

Aucune remarque n'a été formulée sur ce point.

4. Conclusion

La prochaine réunion de l'OCBM du Hainaut est fixée au 15/10/2020 (10h-12h).